

MISSIONS D'INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE ET RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Public

Etudes de prix
Ingénieurs commerciaux
Ingénieurs travaux
Conducteurs de travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	25/05/2023	680 € HT *
TOULOUSE	06/07/2023	680 € HT *
PARIS	23/11/2023	680 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	400 € HT
Autres Régions	Nous consulter	680 € HT *

* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référant handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Savoir gérer les études de sol : rôle et responsabilités des acteurs
Connaitre le contenu et les obligations des missions géotechniques (G1, G2, G3, G4, G5)
Réaliser les missions géotechniques G3 dans le cadre des travaux
Adapter les réponses techniques lors des appels d'offres

Contenu

Les responsabilités des constructeurs et la loi Spinetta :

- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité délictuelle
- La responsabilité décennale (ou légale)
- Le devoir de conseil
- La loi Spinetta - le contrôle technique et les constructeurs

La Norme NF P 94-500 :

- Les évolutions
- Les 3 étapes
- L'enchaînement des missions
- L'importance des missions G2 PRO – G3 – G4
- La norme NF P 94-500 et la loi MOP

Les principes de fondation

Les aléas et risques :

- Evolution des risques
- Aléas des risques – exemples
- Notion de risque en parasismique

Des questions préparées pour discussion et débat :

- Le rapport de sol fourni au DCE est une mission G1 ou G2 AVP ?
- Des optimisations du rapport de sol semblent possibles : quelles démarches abordées ?
- Quelles démarches dans un marché conception-construction ?
- La ou les missions G3 ?
- La notion de variantes : à quel moment les présenter ?
- Les niveaux d'eau et leur récurrence ne sont pas clairement définis dans le rapport de sol.

Les points de vigilance

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2023/49